

# Challenge "Ma préférence"

Chaque collectionneur a sa "**préférence**". C'est la pièce qu'il a recherché pendant des années, et qui immanquablement devait appartenir à sa collection sans laquelle il considère que celle-ci n'est pas aboutie.

Même si une collection n'est jamais terminée !

C'est la pièce sur laquelle le collectionneur a un coup de foudre parce qu'elle correspond à son thème mais aussi, pourquoi pas, parce qu'elle est belle, parce qu'elle interpelle ou parce qu'elle invite à la réflexion.

Dans cet esprit, pour favoriser l'expression du collectionneur et faire participer les autres membres et le public au plaisir de la découverte, il a été décidé de créer un challenge rassemblant les participations de ce type.

Beaucoup ont peur de la compétition fédérale traditionnelle car elle est assortie de contraintes difficiles à accepter lorsque l'on est un débutant en la matière.

Cette participation au **Challenge "Ma préférence"** peut donc être le premier pas vers la compétition fédérale traditionnelle.

La présentation est jugée sur quatre critères : le titre, l'importance du document, la description technique de la pièce (origine, datation, caractéristiques) et la mise en contexte historique.

La qualité visuelle de la présentation tiendra compte des quatre critères concernés.

L'importance du document n'est pas lié son coût mais le choix de celui-ci et sa mise en valeur dans la présentation.

Il n'est pas fait de différence entre les catégories de collection dans l'expression du jugement.

## **Article 1 - Caractéristiques et modalités techniques**

Le **Challenge "Ma préférence"** est ouvert à tous les membres du Groupement Philatélique d'Aquitaine.

Il a pour finalité de permettre au participant d'exprimer son émotion de collectionneur à l'aide d'un objet dont il est propriétaire. Il ne rentre pas dans les catégories définies par la compétition fédérale traditionnelle et n'en subit pas les contraintes réglementaires. Il est ouvert à tous les types de collection sous réserve que l'objet exposé puisse être présenté dans le cadre mis à la disposition par les organisateurs.

Il se déroule lors des Journées Philatéliques de Champcevinel.

La présentation doit comporter quatre parties : un titre, l'importance du document, une description technique et une description historique de l'objet exposé.

Chaque participant a droit à une feuille A4 (21x29,7) pour exprimer sa **Préférence**. Exceptionnellement, et uniquement lorsque l'objet exposé est de grande taille, le format A3 (42 x 29,7) est autorisé. Cette exception ne concerne pas une volonté du compétiteur à développer des explications techniques ou historiques.

## **Article 2 - Jugement et classement**

Le Challenge ne répondant pas aux critères de la compétition fédérale traditionnelle, le jury est composé par le Comité d'organisation de l'exposition. Le jury comportant 3 membres, est présidé par un juré désigné par le Comité d'organisation et inscrit dans les listes de jurés de niveau régional ou national.

Le jury travaille avec une fiche spécifique de jugement.

La méthodologie du travail du jury est définie par le président mais doit tenir compte de l'expression de chacun des membres du jury. Ce qui implique que chaque juré donnera sa notation et une moyenne est établie pour attribuer la note finale. Le jury classe les présentations par nombre de points.

Un diplôme de médaille d'or, d'argent et de bronze est attribué aux 3 premières présentations.

Les autres sont classées par nombre décroissant de points.

Chaque candidat à une participation au **Challenge "Ma préférence"** remplit un document d'inscription lui demandant de préciser le titre de la présentation.

## **Article 3 : Montage et démontage des collections.**

La mise en place des participations sera effectuée le vendredi 25 février 2022 de 17 heures à 18 heures. Les exposants ou leurs représentants devront reprendre leur bien le dimanche 27 février 2022 après la fermeture de l'exposition.

## **Article 4 - Modification du présent règlement**

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil d'administration de l'Amicale Philatélique de la Dordogne et ne peut être modifié sans son accord.

## **Article 5 - Litiges**

Tout litige est soumis à la compétence du comité d'organisation du Challenge.

## **Article 6 - Participation au Challenge**

Le fait de participer implique l'acceptation de tous les articles du présent règlement.

# Challenge "Ma préférence"

Journées Philatéliques  
Samedi 26 et dimanche 27 février 2022  
CHAMPCEVINEL

## Demande d'inscription

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Titre de la Présentation :

\_\_\_\_\_

Format : A3 - A4 (rayer mention inutile)

Je soussigné(e), déclare avoir pris connaissance du règlement du Challenge et déclare et m'y soumettre sans réserve.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_ / \_\_ / 2022

Signature de l'exposant